

Avis d'enquête publique

Commune de **HOUFFALIZE**

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **S.A. ELECTRABEL**, représenté par **Monsieur Loïc BIOT** ayant son siège social à **Boulevard Simon Bolivar, 36 à 1000 Bruxelles**

en vue d'obtenir le **permis unique de classe 1** pour la Demande de permis unique pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien de 10 éoliennes d'une puissance unitaire maximum de 6.0MW, d'un poste de transformation et de tous leurs auxiliaires sur le territoire de la commune de Houffalize, situé en zone forestière et agricole au plan de secteur, à l'Ouest et l'Est le long de l'autoroute E25 à **Tailles à 6661 Tailles**

cadastré HOUFFALIZE Division 3, section C n°56L, 61F, 82D - Division 5, section A n°2437B3, 2437C3, 2437E3, 2437F, 2437F3, 2437H3, 2437K3, 2437L, 2437N, 2437N3, 2437P3, 2437S2, 2437Y, 2437Z, 2438A2, 2438B2, 2438C2, 2438D2, 2438E2, 2438G2.

Référencé : 10013435 - F0510/82014/PU3/2023/3//2354659-CP et P. Unique 04/2023.

Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article D.29 du Code de l'Environnement.

La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de **catégorie B** (article D29-13, § 1er, du Code de l'Environnement).

La nature de la dérogation sollicitée est : Le projet n'est pas conforme à la destination de la zone agricole (D. II36§2) pour le poste de transformation projeté sur la parcelle 3/C/0082.D.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir de la date d'ouverture de l'enquête jusqu'à la date de clôture chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin **uniquement sur rendez-vous** de 9h00 à 11h00 à prendre au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme (Houffalize).

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
03/04/2024	08/04/2024	Commune de Houffalize - Service Urbanisme Rue de Schaerbeek, 1 à 6660 - HOUFFALIZE 08/05/2024 à 11h00	Collège Communal Rue de Schaerbeek, 1 6660 - HOUFFALIZE
		Commune de Gouvy - Service Urbanisme Bovigny, 59 - 6671 Gouvy 08/05/2024 à 11h00	Collège Communal Bovigny, 59 - 6671 GOUVY
		Commune de La Roche - Service Urbanisme Place du Marché, 1 – 6980 La Roche en Ardenne 08/05/2024 à 11h00	Collège Communal Place du Marché, 1 – 6980 LA ROCHE EN ARDENNE
		Commune de Vielsalm - Service Environnement Rue de l'Hôtel de Ville, 5 – 6690 Vielsalm 08/05/2024 à 11h00	Collège Communal Rue de l'Hôtel de Ville, 5 – 6690 VIELSALM

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des Administrations communales reprises ci-dessous dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Administration communale de HOUFFALIZE – Service urbanisme : Rue de Schaerbeek, 1 – 6660 HOUFFALIZE – [061/28.00.58](tel:061280058) – fabrice.fraiture@houffalize.be

Administration communale de GOUVY– Service urbanisme : Bovigny, 59 - 6671 Gouvy - [080/29.29.25](tel:080292925) - urbanisme@gouvy.be

Administration communale de LA ROCHE– Service urbanisme : Place du Marché, 1 – 6980 La Roche en Ardenne
- [084/24.50.59](tel:084245059) - urbanisme@la-roche-en-ardenne.be

Administration communale de VIELSALM– Service environnement : Rue de l'Hôtel de Ville, 5 – 6690 Vielsalm - [080/29.28.13](tel:080292813) - annick.dethier@vielsalm.be

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du :

Demandeur (Monsieur Loïc Biot : Boulevard Simon Bolivar, 36 – 1000 Bruxelles - [02/510 21 05](tel:025102105)) ;

Fonctionnaire technique pour les aspects environnementaux (SPW - Département des Permis et Autorisation - Direction de Namur-Luxembourg : Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR) ;

Fonctionnaire délégué pour les aspects urbanistiques (SPW - Département Aménagement du Territoire et Urbanisme - Direction extérieure du Luxembourg : Place Didier, 45 à 6700 ARLON).

A Houffalize, le 29/03/2024

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,